

ACTUALITÉS COMMERCIALES ÉPARGNE MARS 2021

Rappel des conditions d'accès au Fonds en euros

Montant (*)	Part UC minimum Personnes physiques et morales à l'IS (**)
0- 3 M€	40%
3-5 M€	50%
> 5 M€	Nous consulter

(*) Cumul des versements par client sur l'année 2021

(**) Sociétés patrimoniales, associations, fondations (dans le cadre de la recommandation FFA)

Offres Cardif Bonus 2021/2022

- Disponible jusqu'au 31 décembre 2021 (offre pouvant être close à tout moment)
- Versements initiaux et complémentaires sur les contrats d'épargne **dès 50 K€**

Part UC	Bonus 2021 et 2022
De 40 à 49%	140% du rendement du Fonds en euros, dans la limite d'une contribution supplémentaire de 0,40%
A partir de 50%	150% du rendement du Fonds en euros, dans la limite d'une contribution supplémentaire de 0,50%

Offres Chrono : pour entrer sur les marchés à votre rythme !

CHRONO Libre : entrez sur les marchés quand vous le souhaitez avec BNPP Perspectives Court Terme

- **Combinez BNP Paribas Perspectives Court Terme EPC (FR0013505419) et l'offre Bonus 2021/2022**
- Part « EPC » créée spécifiquement pour Cardif avec des frais de gestion tout compris de 1 % (au titre du contrat et de l'OPC)
- Fonds diversifié prudent avec une faible volatilité et des frais réduits, pour entrer sur les marchés à son rythme

CHRONO 6 : six mois pour entrer sur les marchés [disponible sur les contrats Cardif Elite]

- **6 mois pour entrer sur les marchés tout en profitant de l'offre Bonus 2021/2022**
- Disponible jusqu'au 31 décembre 2021 (offre pouvant être close à tout moment)
- Versements initiaux et complémentaires **dès 50 K€**
- **Versement jusqu'à 100 % Fonds en euros avec des arbitrages libres sur 6 mois**
- Objectif : un minimum de 40% UC à horizon 6 mois maximum

CHRONO 12 : jusqu'à douze mois pour entrer progressivement sur les marchés

- Disponible jusqu'au 31 décembre 2021 (offre pouvant être close à tout moment)
- Versements initiaux et complémentaires **dès 50 K€**
- **Versement jusqu'à 100 % Fonds en euros, avec la mise en place d'arbitrages progressifs**
- Objectif : un minimum de 40% UC à horizon 12 mois maximum
- Service gratuit

La gamme de Private Equity s'enrichit avec le FCPR Apax Private Equity Opportunities (APEO)

- En complément des FCPR **Isatis Capital Vie & Retraite**, et **Idinvest IPVE3**, le FCPR **Apax Private Equity Opportunities (APEO)** est disponible sur la gamme Cardif Elite à partir du 1er mars
- Accès via un versement initial, un versement complémentaire, ou un arbitrage sortant du fonds en euros
- Pour un montant brut affecté au FCPR à chaque opération de minimum 5 K€ et de maximum 1 M€
- Limites par contrat : 1 M€ sur le FCPR APEO et 70% de l'encours affecté aux unités de compte type FCPR
- A noter : les investissements passeront par le support monétaire BNP Paribas Mois ISR avant d'être automatiquement arbitrés sur le FCPR, selon le calendrier ci-dessous

Réception demande complète par Cardif	Du 01/3/21 au 16/3/21	Du 17/3/21 au 12/7/21	Du 13/7/21 au 12/10/21	Du 13/10/21 au 12/1/22
Arbitrage automatique vers le FCPR APEO	30/3/2021	29/7/2021	28/10/2021	28/1/2022

Notre gamme de fonds immobiliers

Les 5 SCPI sélectionnées pour la gamme Cardif Elite

SCPI	Société de gestion	Versement max par SCPI
ACCIMMO PIERRE	BNP PARIBAS REIM	150 K€
LF GRAND PARIS PATRIMOINE	LA FRANCAISE AM	
PFO2	PERIAL AM	
RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	AMUNDI AM	
EFIMMO	SOFIDY	100 K€

Offre Cardimmo Janvier 2021

- Disponible jusqu'au 31/3/2021
- Versements sur les contrats d'épargne dans la limite de 150 K€ et 30% du versement
- 20% d'autres UC minimum

Les SC, SCI et OPCI sélectionnées

	Atream (Disponible prochainement)	Tangram	Cardimmo (enveloppe)	Primonial Capimmo	Dynapierre	Opsis	BNPP Diversipierre	Opcimmo	Philosophale 2
Contrats éligibles	Toute la gamme		Toute la gamme (sauf Cardif Essentiel Retraite)	Cardif Essentiel Cardif Elite Cardif Retraite Madelin	Toute la gamme				Cardif Elite
Perf 2020 (*)	1,24%	2,74%	-3,60%	2,50%	-0,54%	-1,10%	-1,21%	-2,62%	2,68%
Perf 2019 (*)	(**)	4,50%	3,37%	4,56%	5,55%	4,52%	8,87%	4,17%	3,63%
Perf 2018 (*)	(**)	(**)	2,27%	4,20%	5,17%	2,03%	1,17%	0,73%	3,31%
Conditions	5 K€ minimum et 150 K€ maximum – se référer aux dispositions spéciales								

(*) Performance brute des frais de gestion du contrat, sauf pour Cardimmo dont la performance est nette des frais de gestion du contrat

(**) Support lancé courant 2019

Infos pratiques

- Offres immobilières dans la limite des enveloppes disponibles. Elles peuvent être closes à tout moment
- Game Cardif Élite et Cardif Essentiel Retraite (PER) : jusqu'à 70% du versement et/ou de l'encours
- Gamme Cardif Essentiel / Multi-Plus : jusqu'à 30% du versement et/ou de l'encours
- Les supports FIA (SC Atream et Tangram) sont réglementairement plafonnés à 30% en tant que FIA
- Les supports immobiliers sont ouverts aux versements initiaux / complémentaires et arbitrages sortants du Fonds en euros

Offre Cardif Elite Capitalisation Personnes Morales 100 % UC

- Offre éligible à toutes les Personnes Morales à l'IS, en complément du contrat dédié aux sociétés patrimoniales
- **Accessible dès 100 K€ en versement initial**, avec la possibilité d'effectuer des versements complémentaires dès 5 K€
- Le contrat donne accès à l'ensemble des modes de gestion, services financiers et gamme de supports disponibles sur les contrats Cardif Elite, y compris les SCPI dès la souscription